

vivre et devenir

Le Mag

mars 2019 #4



Le numérique au service des personnes accompagnées



03

RETOUR SUR La soirée
Sport et handicap



05

ZOOM SUR un métier :
Chef de service



08

À LA DÉCOUVERTE D'UN ÉTABLISSEMENT
Une maison partagée pour les 18-25 ans



Par Marie-Sophie Desaulle
Présidente

Le numérique : un moyen d'innover dans nos pratiques

Nous avons le plaisir de vous adresser le premier numéro de *Vivre et devenir Le Mag* de l'année 2019. Son dossier central est consacré à l'impact du numérique sur nos établissements et services.

Ce sujet renvoie à des thématiques déjà inscrites dans notre projet associatif 2017-2021. La première implique la participation des personnes et notre capacité à leur accorder une place dans les questions qui les concernent. Comment rendre possible cette expression et organiser l'écoute afin d'apporter une réponse aux attentes de chacun ?

Le deuxième point est lié à leur autonomisation. Comment aider les personnes les plus fragiles à mobiliser leurs capacités ? Les nouvelles technologies peuvent leur permettre de dépasser leurs limites. Pour cela, il est nécessaire d'améliorer leur capacité d'agir au sein de notre société de plus en plus numérique et de garantir un accès à ces technologies pour tous.

Le dernier enjeu porte sur l'articulation des réponses autour de la personne, en impliquant chaque individu et son environnement familial. Aujourd'hui, ces réponses mobilisent un nombre croissant de professionnels et de structures. L'offre se transforme pour aller vers un accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité au plus près de la cité, si possible, en leur permettant de vivre à leur domicile. Il est essentiel de travailler sur le partage d'informations dans une logique de coordination. Les technologies du numérique sécurisent et facilitent ce partage.

La dynamique du numérique représente un moyen, mais pas une finalité en soi. Nous avons devant nous un formidable défi. Notre projet collectif doit répondre à ce double objectif : la coordination de la réponse et l'autonomisation des personnes que nous accompagnons au quotidien.

Actualités de l'association 03

- > Retour sur la Soirée sport et handicap
- > Prime gouvernementale

Ils s'engagent à nos côtés 04

- > Soutien du Fond Saint-Michel
- > Talents et partage

Zoom sur un métier 05

- > Chef de service

Dossier 06 - 07

- > Le numérique au service des personnes accompagnées

À la découverte d'un établissement 08

- > La maison partagée 18-25 ans

Actualités des établissements 09 / 11

- > Ouverture internat Excelsior
- > Victoires paysage
- > Festivoix
- > Marie-Auxiliatrice / éducation thérapeutique
- > Gestes écolo
- > Conseil municipal des enfants

Portrait ... 12

- > Tony et Ben, *Fondateurs de l'association "Courir pour Marie"*



Directeur de la publication : Marie-Sophie Desaulle

Rédacteur en chef : Jean-Marie Creff

Coordination : Viviane Tronel

Comité de rédaction : Philippe Montupet, Pierre Guitton, Nadia Mahmoudia

Ont contribué à ce numéro : Michèle Abdoul, Leslie Flory, Charline Le Blois, Jean-Christophe Mirande, Elisa Pardo, Fabien Viziale, Melinda Zoccola.

Conception graphique : Antoine C.

Impression : Mailedit

Tirage : 2500 exemplaires



Un voyage en Orient proposé par les danseurs du Foyer Saint-Louis

Actualités de l'association

Retour sur la Soirée sport et handicap

Le vendredi 30 novembre à Paris, Vivre et devenir a organisé la dernière manifestation dans le cadre des célébrations du centenaire de l'association : une table ronde autour de la thématique « Sport et handicap ». À cette occasion, des professionnels du sport adapté ont échangé et partagé leur expérience avec les familles, les adhérents et les salariés de l'association présents.

Sylviane Auguste, membre de la Fédération française de Sport adapté et Présidente de la ligue Ile-de-France a commencé par rappeler l'objectif premier du sport adapté : « offrir à toute personne en situation de handicap mental ou physique l'accessibilité du sport de son choix dans le respect de ses projets, ses besoins et ses capacités ».

Différents professionnels de l'association ont également apporté leur point de vue. Tony Subra et Abdenour Benmammar, salariés de l'Institut médico-éducatif (IME) Marie-Auxiliatrice (Draveil) ont évoqué les bénéfices de la course en fauteuil adapté pour les enfants en situation de polyhandicap (cf. portrait en page 12) et Nicolas Wegrich, éducateur sportif au Service d'éducation spéciale et soins à domicile (SESSAD) Denisien (Saint-Denis) a décrit comment le sport permet aux enfants ayant des troubles du spectre de l'autisme de renforcer leur confiance en eux.

La chorégraphe Pascale Tobio-Hautesserre a conclu la table ronde en évoquant l'expérience de la compagnie de danse Accroch'cœur, qui réunit des personnes valides et en situation de handicap dans des spectacles uniques.

La soirée s'est terminée avec une démonstration de danse orientale réalisée par les résidents du Foyer Saint-Louis (Villepinte, Seine-Saint-Denis) et un cocktail dînatoire préparé par les jeunes de l'atelier cuisine de l'IME Le Tremplin (Bobigny, Seine-Saint-Denis).

Vous pouvez visionner la table ronde sur : <http://www.vivre-devenir.fr/retour-sur-la-soiree-sport-et-handicap/>

2019, une année sportive pour Vivre et devenir

Suite au succès de cette soirée, Vivre et devenir a décidé de mettre le sport à l'honneur pendant toute l'année 2019. Les actions et événements sportifs des établissements seront valorisés tout au long de l'année, notamment avec le projet photographique « **Le sport chez nous c'est comme ça** ». Ce projet montrera la diversité des activités sportives pratiquées au sein de l'association.



Les salariés de l'association bénéficient d'une prime exceptionnelle

En décembre 2018, le président de la République Emmanuel Macron a annoncé la possibilité aux employeurs de verser une prime exceptionnelle et exonérée des taxes à leurs salariés, avant le mois de mars 2019, afin de renforcer le pouvoir d'achat des Français.

L'association Vivre et devenir a répondu favorablement à l'attente de ses salariés, relayée par les directeurs des établissements. Elle a décidé d'attribuer une prime de 150 euros aux plus bas salaires, à savoir les salariés dont le salaire annuel 2018 est

inférieur ou égal à 24 000 euros. La prime a été versée à plus de 500 salariés, soit près de 40% des effectifs de l'association, avec la paie du mois de février 2019.

Selon Christophe Douesneau, directeur général de Vivre et devenir : « Dans le cadre de notre faible marge de manœuvre, le Gouvernement nous offre une opportunité de valoriser l'investissement de nos professionnels, nous l'avons saisie et fait le choix de nous concentrer sur les salaires les plus faibles. »

Ils s'engagent à nos côtés



Remise du don du Fonds Saint-Michel par son président, Olivier de Schonen, à Marie-Sophie Desaulle, présidente de Vivre et devenir

Le Fonds Saint-Michel soutient quatre projets de Vivre et devenir

Le Fonds Saint-Michel apporte son soutien à l'association Vivre et devenir pour financer quatre projets qui verront le jour en 2019. Selon Olivier de Schonen, président du fonds Saint-Michel : « Les projets que nous finançons ont comme point commun le fait de participer à l'épanouissement des personnes en situation de fragilité ».

LES QUATRE PROJETS FINANCÉS SONT

Les trois cuisines thérapeutiques pour l'EHSR¹ Sainte-Marie

Ce projet fait suite à la demande des professionnels de l'hôpital situé à Villepinte (Seine-Saint-Denis) mais surtout à la forte demande des patients. La cuisine est une activité très stimulante pour les patients qui, souvent, ont perdu en autonomie et ne se croient plus capables de faire des gestes du quotidien. Ce projet leur permettra de retrouver des gestes oubliés ou rendus plus difficiles par l'âge ou la maladie, de stimuler leur mémoire et d'éveiller leur sens.

Les tablettes numériques pour l'IME² et le SESSAD³ Saint-Michel

Le SESSAD et l'IME Saint-Michel, situés à Paris, intégreront prochainement douze tablettes tactiles à l'accompagnement des jeunes porteurs d'un trouble du spectre de l'autisme. La tablette permet l'accès à de nombreuses applications, élaborées pour un usage thérapeutique ou non, qui permettent de travailler sur toutes les compétences que les équipes cherchent à développer chez les jeunes et ce de manière ludique.

Le nouveau jardin thérapeutique du Foyer de jour Isabelle

L'objectif est d'aménager le jardin du Foyer Isabelle situé à Bobigny (Seine-Saint-Denis) pour le transformer à la fois en lieu de détente, lieu thérapeutique et lieu pédagogique pour les personnes du Foyer. Il permettra notamment de créer un espace de promenade extérieur bénéficiant de la lumière naturelle ou encore de créer un lieu d'échanges.

La réorganisation des salles vidéo et multimédia du Foyer Saint-Louis

Les espaces d'activité de la salle vidéo et la salle jeux vidéo du Foyer Saint-Louis (Villepinte, Seine-Saint-Denis) vont être optimisés. Cette réorganisation aidera à la répartition des activités dans les salles. Les résidents auront accès à une vraie salle aménagée pour regarder des films comme au cinéma et à une salle consacrée à l'informatique.

¹ EHSR : Etablissement hospitalier de soins de suite et de réadaptation

² IME : Institut médico-éducatif

³ SESSAD : Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

L'IME Marie-Auxiliatrice reçoit un don de Talents et partage pour acquérir une nouvelle Joëlette

L'association Talents et partage a fait un don à l'association Vivre et devenir pour l'achat d'une troisième joëlette pour l'IME Marie-Auxiliatrice (Draveil, Essonne). L'association Talents et partage a été créée par des salariés et retraités de la Société générale en vue d'organiser, de réaliser et de soutenir des actions humanitaires.



La joëlette est un fauteuil roulant adapté à l'activité sportive. L'IME Marie-Auxiliatrice dispose déjà

de deux joëlettes, grâce à un partenariat avec l'association Courir pour Marie (cf. p.12). Grâce aux joëlettes, les enfants en situation de polyhandicap de l'IME peuvent participer à des courses et faire des balades dans la forêt de Sénart avec leurs éducateurs et/ou leur famille.

L'achat de la troisième joëlette permettra à encore plus d'enfants de l'IME de pratiquer des activités sportives en plein air.



Zoom sur un métier

Maison d'accueil spécialisée Les Iris à Saint-Rémy de Provence - Photo : Vivre et devenir/ C. Dao

Chef de service

Véritable référence pour la direction et les équipes

Le chef de service est au centre de la vie de l'établissement social ou médico-social. En plus de jouer le rôle d'interface entre la direction et les équipes, il intervient dans l'organisation du travail et dans l'évaluation du personnel. C'est un véritable relais sur lequel la direction peut s'appuyer pour veiller au respect du projet d'établissement et à la bonne exécution des services rendus aux personnes accompagnées. Au contact des équipes, c'est lui qui estime et contrôle les ressources dédiées à la réalisation des missions. Cet acteur de terrain recherche des solutions aux problèmes du quotidien, facilite la relation avec les familles et assure la coordination avec les autres services.

Pour exercer ce métier, il faut être titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (Caferuis). La formation se déroule en alternance de 24 mois. Pour l'intégrer, les

candidats doivent répondre à certains critères liés au niveau de diplômes et/ou d'expérience professionnelle. Le chef de service dirige une équipe socio-éducative ou médico-sociale pluridisciplinaire dont il planifie et coordonne le travail au quotidien même si de plus en plus de chefs de service supervisent désormais plusieurs services complémentaires. Etant au milieu de la ligne hiérarchique (entre les équipes et la direction), il est au centre de la communication interne. Il analyse les informations montantes et descendantes et transmet les besoins. Cette position stratégique lui offre la possibilité de participer à l'élaboration du projet d'établissement.

Comme la plupart des managers, le chef de service est une personne charismatique tant sur le plan personnel que professionnel, capable d'analyser, de décider, d'évaluer, d'anticiper et d'organiser les tâches.

TÉMOIGNAGES



Alain GUERIN / 49 ans

Chef de service de l'Institut médico-éducatif (IME) Excelsior, Le Raincy (Seine-Saint-Denis).

« Mon métier consiste à gérer les différents services éducatifs de l'IME Excelsior. Outre le fait d'organiser le travail des équipes et l'accueil des jeunes, j'ai de nombreuses autres prérogatives. Ce métier est donc plus complexe qu'il n'y paraît. Il est difficile de connaître le déroulement exact d'une journée tant les " imprévus " peuvent être nombreux.

C'est toute cette complexité du métier et ce rythme effréné qui me plaisent. J'aime les challenges, et un chef de service doit en relever beaucoup. Les qualités humaines sont très importantes dans ce métier, il faut de la rigueur, être organisé, être à l'écoute et avoir un bon esprit d'analyse et de synthèse. »



André GUENEAU / 53 ans

Chef de service au Foyer de jour Isabelle, Bobigny (Seine-Saint-Denis).

« Au Foyer Isabelle, j'anime et encadre une équipe pluridisciplinaire dans le respect du projet d'établissement et du projet associatif. La finalité de mon travail consiste à offrir aux usagers le meilleur accompagnement possible et dans cette optique, je suis garant des projets personnalisés mis en œuvre par l'équipe. Mon environnement de travail est agréable. Même si je passe beaucoup de temps devant mon ordinateur, je veille à garder le lien avec l'équipe.

Ce que je préfère en tant que chef de service, c'est la créativité dont il faut faire preuve, notamment pour les outils qui permettent de gérer le quotidien. Il faut être rigoureux, avoir le sens de l'organisation et une bonne capacité rédactionnelle. »

Le numérique au service des personnes accompagnées

Le 9 janvier, l'association Vivre et devenir a organisé un séminaire sur l'impact du numérique sur les pratiques professionnelles auquel participaient les directeurs des établissements et les administrateurs. Ce dossier revient sur les points forts de la journée et présente quelques initiatives menées au sein de l'association qui illustrent les évolutions numériques en œuvre.

Près de 90% des Français sont connectés à Internet. En l'espace de 20 ans, le numérique a conquis les différentes sphères de la vie : travail, éducation, vie personnelle. Comment les secteurs de la santé, du médico-social et du social ne seraient-ils pas concernés par les nouvelles technologies ?

Le séminaire visait à montrer comment la dématérialisation, les robots et les tablettes ouvrent de nouvelles perspectives au service des personnes accompagnées et font évoluer les pratiques professionnelles. Il a démarré avec des applications concrètes. Les sociétés Softbank Robotics et ERM Robotique sont venues présenter le robot Nao et son utilisation avec des enfants ayant des troubles du spectre de l'autisme.

Ce robot humanoïde, haut de 58 cm, peut bouger, poser des questions, formuler des encouragements. Relié à une tablette numérique, il permet de concevoir des activités sur mesure, grâce à un système de programmation simple et intuitif.

« Avec son visage sympathique, son langage corporel, Nao séduit tout de suite les enfants. Il provoque une empathie émotionnelle qui facilite le dialogue entre les enfants et les adultes », comme le remarque **Jean-Luc Métaireau**, responsable des ventes du secteur académique de la société Softbank.

Charles Mesa, directeur de la société Autisme Newtech, est intervenu pour présenter les logiciels développés sur tablette numérique spécialement conçus pour les enfants autistes.



Démonstration du robot humanoïde Nao

« La technologie permet d'aller plus loin. Elle peut aider, par exemple, un enfant non verbal à exprimer une douleur. », explique M. Mesa.

Des établissements ont ensuite rapporté des retours d'expérience sur l'utilisation des tablettes numériques et du dossier usager informatisé (cf. encadré et article ci-contre).

Dans l'après-midi, la juriste **Lydia Morlet**, maîtresse de conférences en droit privé à l'Université Paris Descartes, a rappelé le cadre réglementaire du développement du numérique dans la santé.

Christian Viallon, conseiller à la transformation numérique du groupement social de moyens Ressourciel, a apporté sa réflexion sur l'impact du digital dans les pratiques professionnelles et a attiré l'attention sur le risque de fracture numérique pour les populations les plus fragiles.

Un avis partagé par **Christophe Duesneau**, directeur général de Vivre et devenir : « Le numérique peut être très motivant pour les équipes et une formidable opportunité dans l'accompagnement des personnes en situation de fragilité. Il faut cependant veiller à ce que ces nouvelles technologies soient accessibles à tous et utilisées en articulation avec les familles. ».



Autisme : Vivre et devenir expérimente les tablettes numériques

En 2019, cinq établissements de Vivre et devenir lancent des expériences avec les tablettes numériques au service des enfants et des jeunes présentant des troubles du spectre de l'autisme.

Il s'agit de : l'Institut médico éducatif (IME) de Soubiran (Villepinte), l'IME de Saint-Michel (Paris), l'IME Marie-Auxiliatrice (Draveil), le Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) Denisien (Saint-Denis) et le SESSAD Saint-Michel (Paris). « La tablette offre une grande diversité de possibilités et est très facile à utiliser. Elle peut être un levier de motivation pour encourager les enfants à entrer dans les apprentissages. », analyse, **Elisabeth de Charnacé**, directrice de l'IME et du SESSAD Saint-Michel.



Exemple de logiciel spécialisé développé par la société Auticiel



Vers un dossier unique numérique des personnes accompagnées

L'association Vivre et devenir s'est engagée dans un projet d'acquisition et d'homogénéisation du dossier unique numérique de l'utilisateur pour ses établissements et services sociaux et médico-sociaux à horizon 2020.

Cela complète l'informatisation des trois établissements sanitaires, déjà réalisée.

L'outil choisi par l'association est EASY-SUITE de la société Solware Life, hébergé sur un serveur externalisé disposant de l'agrément d'hébergement des données de santé.

« *L'informatisation du dossier unique de l'utilisateur s'inscrit dans la démarche d'amélioration continue de la qualité au sein des établissements et services, ainsi que dans une dynamique de promotion de la bientraitance.* », explique **Leslie Flory**, chargée de projet Qualité, responsable du déploiement du projet.

Le dossier numérique garantit une gestion informatisée des données personnelles relatives aux droits des usagers. Cet outil permet de gérer le dossier unique de la personne accompagnée et de faciliter leur accompagnement au quotidien. Il crée un espace de travail commun garantissant un accès permanent et sécurisé.



Au 1^{er} janvier 2019, l'association Vivre et devenir compte cinq établissements déployés. Les premiers, en 2015 pour l'Institut médico-éducatif (IME) Marie-Auxiliatrice (Draveil, Essonne), puis le Service d'éducation spéciale et soins à domicile (SESSAD) Denisien (Saint-Denis, Seine-Saint-Denis), la maison de retraite Château d'Aÿ (Aÿ, Marne) et dernièrement le Foyer de vie et la Maison d'accueil spécialisée (MAS) Saint-Louis (Villepinte, Seine-Saint-Denis). Les déploiements au sein de l'association vont se poursuivre pour la grande majorité sur l'année 2019. Selon **Yohan Lemaître**, infirmier et référent du dossier numérique au Château d'Aÿ : « *Le dossier unique de l'utilisateur est très pratique et utile pour les professionnels. Il améliore la sécurité, notamment dans le circuit du médicament, et facilite le travail d'équipe.* »



Le numérique pour mieux gérer le temps et les activités

Vivre & devenir se dote d'un outil de gestion du temps et des activités qui sera déployé au sein des établissements à partir du printemps prochain.

La solution retenue pour ce projet est OCTIME. Ce logiciel permettra une administration des collaborateurs simplifiée et une remontée des informations fluide à travers les différents systèmes informatiques. La visualisation et la gestion des plannings et des activités au quotidien se feront grâce à un outil commun sur l'ensemble de la structure. Les cinq premiers sites pilotes commenceront leur développement et paramétrage à partir du mois de mars 2019 pour un déploiement effectif en septembre.

Le choix de l'outil s'est fait en collaboration avec la direction des Ressources humaines et un groupe de travail comportant plusieurs profils métiers différents



(directeurs d'établissements, chefs de services, référents RH établissements...). Ce nouvel outil apportera plus de clarté aux procédures de gestion des effectifs et une harmonisation de l'ensemble des pratiques associatives. Un compte individuel par salarié sera mis à disposition pour permettre

à l'ensemble des collaborateurs d'échanger avec leur manager tout en garantissant une démarche de qualité des communications. Ils pourront ainsi effectuer des actes telles les demandes d'absences et disposer d'un suivi des compteurs individuels.

L'intégration des autres établissements se poursuivra jusqu'en 2022.

À la découverte d'un établissement

Vivre et devenir inaugure **une maison partagée pour les jeunes** (18-25 ans) en situation de handicap psychique

Dans le cadre du Dispositif habitat Côté cours, Vivre et devenir a ouvert le 4 février 2019 une nouvelle maison partagée pour quatre adultes âgés de 18 à 25 ans au Havre (Normandie). Ce logement est accessible à des jeunes en situation de handicap psychique ayant des troubles qui entraînent un ralentissement dans leur vie quotidienne et sociale.

Les activités du Dispositif habitat Côté cours (Havre) ont été intégrées à l'association Vivre et devenir en octobre 2018. Ce dispositif pionnier, créé dans les années 1990, accompagne 320 personnes en situation de handicap psychique. Il propose un panel de services complémentaires qui vise à améliorer la réhabilitation psychologique post-hospitalière. Il part du principe que l'accès au logement doit être un préalable à l'inclusion dans la société.

La nouvelle maison partagée est située dans le centre-ville du Havre. L'association Vivre et devenir la loue à un bailleur privé. Chaque résident dispose d'une chambre individuelle et peut bénéficier des parties communes comme la cuisine, le séjour et le jardin.

L'ouverture de cette maison partagée répond au besoin de jeunes en très grande difficulté sociale du fait de leurs pathologies psychiques et des problématiques qui y sont liées telles que des troubles du comportement, des addictions ou encore l'isolement. Ces jeunes ont souvent bénéficié d'un accompagnement des services de l'aide

sociale à l'enfance. Le projet social est d'aider à leur réhabilitation psycho-sociale par le réapprentissage des compétences nécessaires au maintien dans la société. Ils apprennent ainsi la gestion du quotidien, à faire la cuisine, à gérer un budget. Trois salariés sont présents pour accompagner ces jeunes.

La maison partagée répond à quatre objectifs principaux :

- Éviter les ruptures de parcours (de soins et sociaux)
- Diminuer les hospitalisations inadéquates,
- Diminuer les orientations en institutions spécialisées,
- Offrir un cadre rassurant permettant l'épanouissement des personnes en fonction de leurs besoins.

« Je considère mon entrée dans cette maison comme une chance pour mon avenir et aussi comme un retour dans la vie active. »

Gaétan, 23 ans, résident

« Je suis content d'arriver ici, car je commence une nouvelle vie, la vie d'adulte. Je ne me sens ni angoissé, ni stressé, car je sais m'occuper d'une maison et faire à manger. »

Jérôme, 18 ans, résident

Carte d'identité Maison partagée 18-25 ans

Située au Havre (Normandie), la maison partagée propose quatre chambres pour des jeunes adultes âgés de 18 à 25 ans et en situation de handicap psychique. Elle offre un logement adapté pour les jeunes en situation de précarité ou d'exclusion. Le dispositif est possible grâce à la mutualisation des prestations de compensation handicap (PCH) de ses occupants.

Ouverture des portes ! Nouveaux locaux de l'internat de l'IME Excelsior

Le 7 janvier 2019 fut un nouveau départ pour les jeunes de l'Institut médico-éducatif (IME) Excelsior (Le Raincy, Seine-Saint-Denis) accueillis en internat de semaine. Après une longue période de travaux, les jeunes et les professionnels ont pu découvrir et s'approprier leurs nouveaux locaux.

L'internat a une capacité de 30 places et est divisé en 3 groupes : Freetown, Paris et Victoria.

Les lieux refaits à neuf offrent la possibilité à chacun de prendre ses marques dans des chambres individuelles équipées de leur propre salle d'eau. Les usagers peuvent également partager leur repas dans le nouvel espace salon/salle à manger.

Le déménagement amorce une nouvelle dynamique au sein de l'internat. Les jeunes l'attendaient avec impatience et les nouveaux locaux sont très appréciés.

Quelques témoignages :

« Il est grand, il est plus spacieux. Je t'explique un truc : dans l'ancien internat il y avait la table au milieu, c'était trop petit ! J'aime bien les nouveaux locaux car les couleurs sont belles et nous y mangeons bien. » Lorian



« L'internat est bien, très bien. Je trouve que c'est mieux, car on a chacun notre chambre. » Daryl

« Je suis mieux ici, c'est plus calme. Il y a moins d'histoires. C'est plus grand. Je suis contente d'avoir ma chambre toute seule où personne ne m'embête. » Rebecca

Le jardin thérapeutique de l'IME de Soubiran **primé**



Le jardin de l'IME de Soubiran s'inspire de la thématique d'Alice aux Pays des Merveilles

Le jeudi 6 décembre 2018 à Paris, le concours national « Victoires du paysage » a attribué le Prix spécial « Jardin et thérapie » à l'Institut médico-éducatif (IME) de Soubiran pour son Jardin thérapeutique « Alice aux pays des merveilles ». Situé à Villepinte (Seine-Saint-Denis), l'IME de Soubiran a été inauguré en 2017 et accueille 45 enfants et jeunes présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA).

Les « Victoires du Paysages » représentent la principale distinction de la filière paysage en France. Pour sa sixième

édition, plus de 130 dossiers ont été reçus. Le jardin de l'IME de Soubiran a été finaliste dans la catégorie « Collectivités – Jardin ou parc urbain ». Bien qu'atypique par rapport aux catégories traditionnellement récompensées au concours, le jardin thérapeutique de l'IME a été primé par le jury, qui a décidé de lui attribuer un prix spécial.

Ce jardin de 2700 m² constitue un espace libre où sont proposées des expériences sensorielles basées sur les cinq sens de la vie : le toucher, l'odorat, la vue, l'ouïe et le goût. Selon Christine Manadi, directrice de l'IME : « Le jardin de l'IME de Soubiran est un espace de plus en plus investi et devient un véritable outil thérapeutique au service des enfants et des professionnels. Ce lieu de vie, de découverte et d'expression apporte une autre dimension dans l'accompagnement des enfants et adolescents accueillis. »

Le jardin a été conçu par l'agence Ménard Paysage & Urbanisme et réalisé par la société Pinson Paysage. Il a été financé par un don du Comité national Coordination Action Handicap (CCAHD) et plus particulièrement ses membres Malakoff Médéric (Mutuelle et Prévoyance), AG2R La Mondiale (Réunica Prévoyance), IRCEM et B2V (IRICASA et CIRESA).



La remise de trophées du festival Handivoix

Le festival « Handivoix » s'invite au Foyer Saint-Louis

La chorale du Foyer Saint-Louis (Villepinte, Seine-Saint-Denis) existe depuis plus de 10 ans. Cette formation musicale est composée de résidents du Foyer. Elle se veut diverse avec une spécificité : éducateurs et résidents chantent ensemble sans aucune distinction.

Chaque année, cette chorale participe au festival de la Fédération HANDIVOIX qui rassemble de nombreuses chorales de personnes en situation d'handicap dans la France entière.

Le 13 octobre 2018, le Foyer a eu le plaisir d'organiser un festival sur Villepinte. Le festival a eu lieu dans la Chapelle de l'Hôpital Sainte-Marie à Villepinte.

En plus des chanteurs du Foyer Saint-Louis, le festival a accueilli la chorale du foyer d'hébergement de Sevran. Un résident du Foyer du Vert Galant a interprété des slams de sa composition et la chanteuse lyrique Nathalie Ignacio a interprété des chants du monde.

« Ce festival fut un moment de partage qui a donné à chacune des chorales l'occasion de mettre en valeur leur travail d'une année. Avec ce programme éclectique nous avons passé un agréable moment qui s'est terminé par une remise de trophées et un goûter. », déclare Michèle Abdoul, adjointe de direction au Foyer- MAS Saint-Louis.

L'éducation thérapeutique sur la nutrition pour mieux vivre avec le handicap

Le 18 janvier, l'Institut médico-éducatif (IME) Marie-Auxiliatrice (Draveil, Essonne) a organisé le premier atelier de son nouveau programme d'éducation thérapeutique « **Préventions des complications du handicap par la nutrition** ».

C'est l'aboutissement d'une démarche initiée en 2017 avec la formation de 16 professionnels de l'IME pour qu'ils deviennent des praticiens d'éducation thérapeutique.

En 2018, ces professionnels ont lancé un questionnaire auprès des familles des 120 enfants en situation de polyhandicap ou ayant des troubles du spectre de l'autisme accompagnés par l'établissement. L'objectif était de connaître les principales difficultés rencontrées par les familles.

« Les problématiques liées à la nutrition sont ressorties de plusieurs questionnaires. A partir des réponses des familles, nous avons bâti un programme d'éducation thérapeutique, construit autour de 5 ateliers thématiques tels que comment

pallier les troubles de déglutition ou comprendre l'influence des traitements sur le poids. Ce programme a été validé ensuite par l'agence régionale de santé d'Île-de-France. », explique Cécile Dariel, l'une des coordinatrices du programme.



Photo : Vivre et devenir / C.Dao

Le programme a été présenté aux familles au mois de novembre. Les familles qui le souhaitent peuvent dans un premier moment bénéficier d'un rendez-vous pour réaliser un bilan sur les difficultés qu'elles rencontrent avec leur enfant dans le domaine de la nutrition. Les équipes lui proposent alors de suivre les ateliers en fonction de

leurs besoins. Les ateliers ont lieu une fois par mois, lors des journées mensuelles d'accueil des familles dans l'IME. Selon Cécile Dariel : « Les objectifs de ce programme d'éducation thérapeutique sont de permettre le partage d'expérience entre les familles et les praticiens d'éducation thérapeutique, pour améliorer la vie quotidienne et prévenir les complications du handicap par la nutrition. »

Actualités des établissements

Le Foyer Sainte Chrétienne renforce ses actions écoresponsables

Depuis 2015, le Foyer Sainte Chrétienne (Epernay, Marne) a initié une démarche de sensibilisation à l'écologie auprès de ses salariés, des enfants et des jeunes qu'il accompagne. Cette maison d'enfants à caractère sociale (MECS) accueille cinquante-deux enfants et jeunes âgés de 5 à 18 ans dans le cadre de la protection de l'enfance.



Les résidentes du Service Plume fabriquent leur lessive

Le programme écologique du Foyer est fondé sur quatre axes



1 Nature

- > Potager bio mis en place depuis 2015
- > Homologation du jardin du Foyer par l'association de jardinage écologique « Les jardins de Noé »



2 Tri sélectif

- > Bacs sélectifs dans toutes les nouvelles cuisines
- > Formation des jeunes et des équipes au tri par la communauté de communes



3 Éviter le gaspillage

- > Frigo solidaire



4 Écologie

- > Confection de produits d'entretien et d'hygiène



Solidarité et respect de l'environnement

En 2018, le Foyer Sainte Chrétienne a créé un frigo solidaire. Les repas des jeunes et des salariés sont livrés tous les jours par une cuisine centrale, dans des emballages hermétiques. En cas de non consommation, les repas en surplus sont mis dans un frigo spécifique et mis à disposition des salariés pour qu'ils puissent ramener les plateaux chez eux et éviter de les jeter à la poubelle.

L'établissement a également décidé de fabriquer à partir de 2019 sa propre lessive et son liquide vaisselle, en élargissant ainsi une expérience mise en place depuis

2017 par le service Plume, qui accueille de jeunes mères et leurs bébés. Ce projet sera porté par les maîtresses de maison et les hommes d'entretien.

Conjointement, une expérimentation est en cours avec un groupe de garçons (5-17 ans) pour la fabrication de produits d'hygiène tels que le gel douche ou le déodorant. « Les enfants sont ravis de ces ateliers ludiques qui ressemblent à des expériences de chimie. Fabriquer nos propres produits d'entretien et d'hygiène permet de produire moins de déchets, d'agir pour l'environnement et de réduire les coûts. », affirme Jean-Christophe Mirande, chef de service au Foyer Sainte-Chrétienne.

Deux jeunes de l'IME Bell'Estello élus au conseil municipal des enfants



Deux jeunes élèves de l'Institut médico-éducatif (IME) Bell'Estello (Le Pradet, Var), Mathieu Le Reste, 13 ans et Noah Babot, 13 ans, ont été élus afin de représenter leur établissement au Conseil municipal des enfants de la ville du Pradet.

Lors de la cérémonie d'investiture, qui s'est déroulée le mercredi 28 Novembre 2018, l'écharpe tricolore leur a été officiellement remise par le maire, M. Hervé Stassinis, en présence du directeur de l'IME, M. Fabien Viziale.

Nous félicitons les jeunes élus et leur souhaitons bon travail durant leurs deux années de mandat !

Les deux jeunes élus en compagnie de Fabien Viziale, directeur de l'IME et d'Hervé Stassinis, maire du Pradet

Portrait

Abdennour Benmammam et Tony Subra

Fondateurs de l'association Courir pour Marie

En 2014, Tony Subra – chef de service à Institut médico-éducatif (IME) Marie-Auxiliatrice (Draveil, Essonne) – et Abdennour Benmammam – Infirmier à l'IME Marie-Auxiliatrice – créent l'association Courir pour Marie.

Leur objectif : amener des enfants en situation de polyhandicap ou ayant des troubles du spectre de l'autisme sur des événements de course à pied à bord de fauteuils adaptés. En partenariat avec Vivre et devenir, ils ont lancé en 2018 la première édition de la course/marche solidaire L'Auxilium et préparent une deuxième édition le 18 mai prochain.

Pouvez-vous nous expliquer comment votre association est née ?

Abdennour Benmammam : Courir pour Marie est une association qui a pour but de procurer du bonheur et de la joie à des enfants en situation de polyhandicap ou ayant des troubles du spectre de l'autisme. L'idée est née de créer un collectif de coureurs qui, en participant à des courses sous les couleurs de l'IME, ferait connaître celui-ci et susciterait la collecte de dons qui nous permettrait d'acheter notre propre matériel sportif.

Tony Subra : Ben parlait de course à pied à tout l'IME. Personne n'y a échappé : personnel soignant, éducatif, administratif, entretien, ménage... A force, l'idée, qui a germé dans l'esprit de Ben, s'est répandue jusqu'à la directrice, Laurence Fouqueau. Son soutien nous a permis de nous organiser. Nous avons aussi un bureau très soudé, qui n'a pas changé depuis 2014. Courir pour Marie n'existerait pas sans cet engagement de Laury, de Christelle, de Valérie, de Denis et d'Angelo. Aujourd'hui, l'association compte 80 coureurs et participe chaque année à une dizaine de courses.

La course/marche L'Auxilium en est à sa deuxième édition. Qu'attendez-vous de cet événement ?

TS : La course « L'Auxilium » est un événement sportif et festif qui rassemble les personnes avec et sans handicap.



De gauche à droite : Abdennour Benmammam et Tony Subra



La première édition, co-organisée avec Vivre et devenir en 2018, a réuni plus de 300 participants !

Les inscriptions payantes et les dons nous permettent de récolter des fonds et de les reverser à l'IME Marie-Auxiliatrice (Draveil) afin de financer des projets culturels et sportifs pour les 120 enfants, accompagnés par l'IME.

La réussite ... dépend de la mobilisation de tous !

Y a-t-il des nouveautés prévues pour l'édition 2019 ?

AB : Au vu du succès de l'édition 2018, nous attendons plus de monde pour cette année. L'espace village sera renforcé avec plus d'animations culturelles et sportives pour tous. Les personnes en situation de handicap seront davantage associées à l'organisation et pourront participer à des tâches telles que la distribution des T-shirts et des médailles.

TS : Nous lançons également un challenge à relever pour les équipes de Vivre et devenir. Personnes accompagnées et salariés de l'association devront former des équipes. Les inscriptions sont gratuites pour eux. Les équipes les plus nombreuses et les plus originales gagneront des trophées. La réussite de la course/marche L'Auxilium dépend de la mobilisation de tous !

Infos clés

SUR LA COURSE L'AUXILIUM

Date : Samedi 18 mai 2019

Départ : IME Marie Auxiliatrice, au 2 boulevard Henri Barbusse, Draveil 91210

Inscription sur : www.vivre-devenir.fr/auxilium2019

Course et marche à pied dans la forêt de Sénart qui jouxte l'IME : 5 ou 10 km et 1,5km pour les enfants

